

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBÉRAL

" FAIS CE QUE DOIS "

DECLARATION DE L'HON. TURGEON

Satisfaction est donnée à M. Bur-
lingham.
Enfin, la déposition de M. Ponce,

LES ECOLES DE FRANCE

la question des écoles neutres remise à jour par la lettre pastorale des évêques donne lieu à

une agitation anti-cléricale

Paris, 9. — La situation résultant de la délaration de guerre d'illégalité des écoles catholiques contre les écoles publiques et ses efforts pour mobiliser les électeurs catholiques, en vue des prochaines élections générales, prend rapidement une certaine acuité. Les déclarations des autorités ecclésiastiques et les articles publiés dans la presse cléricale, indiquent que la lutte pour ramener les enfants aux écoles religieuses sera vive.

Mgr Gely et d'autres évêques ont publiquement interdit aux familles catholiques, sous peine de refus des sacrements, d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques quand, dans la même localité se trouve une institution catholique, et ils leur interdisent, sous la même menace, de laisser leurs enfants se servir des livres de classe mis à l'index.

Les autorités scolaires sont consternées et M. Doumergue, le ministre de l'instruction publique, a ordonné une enquête dont les résultats décideront de l'attitude du gouvernement. On croit savoir que les premiers rapports disent que des prêtres ont, de leur propre gré, informé les instituteurs qu'ils ne partageraient pas la responsabilité de voir de leurs supérieurs.

La décision de l'Association des instituteurs, qui comprend 100.000 membres, d'éprouver devant les tribunaux le droit de l'Eglise de s'immiscer dans les écoles publiques, sera suivie d'un vote en décembre et l'Etat sera par les auteurs des livres interdits.

Dans une sorte de manifeste qui vient d'être publié, Mgr Dubourg, archevêque de Rennes, invite les électeurs catholiques à se rallier sous la protection de l'Eglise. "Peu importe, dit-il, que vous soyez royalistes, bonapartistes ou républicains, car vous êtes avant tout catholiques."

Les élections générales pour le renouvellement de la chambre française auront lieu au mois de mai prochain. On se prépare dès aujourd'hui.

A la chambre, la majorité radicale, d'accord avec le gouvernement, a fait rejeter un projet de réforme électorale basé sur la représentation proportionnelle et sur le rattachement de scrutin de liste.

La future assemblée sera donc élue dans les mêmes conditions que la chambre de 1906, dont les pouvoirs expireront dans quelques mois.

C'est ce qu'avait demandé le parti radical dans un congrès récemment tenu à Nantes. M. Briand, président du conseil, a appuyé cette demande, "au nom des intérêts supérieurs de la république". Le discours par lequel il a combattu le rétablissement du scrutin de liste a obtenu un très grand succès à la chambre.

Les appels à l'apaisement, à la concorde, à l'union de tous les Français, que M. Briand a si éloquentement formulés dans son discours, ont été, au contraire, de révéler la question anticléricale. De là, le nouvel incident relatif aux écoles laïques que nous signalons notre correspondant spécial de Paris.

Dans une lettre pastorale publiée au mois de septembre dernier, les évêques, archevêques et évêques de France ont appelé l'attention des fidèles "sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école". Dans cette lettre, après avoir parlé des droits des parents et déclaré que, "l'école étant le prolongement de la famille", les parents ont le droit absolu et aussi le devoir de choisir une école conforme à leur croyance, les évêques français ajoutaient :

"On distingue, sous le régime scolaire en vigueur dans notre pays, deux sortes d'écoles : l'école libre ou chrétienne et l'école publique ou neutre. Il ne sera pas surprenant de définir l'une et l'autre, avant de vous dire sur quels principes vous devez fixer votre choix."

Après avoir défini l'école libre ou chrétienne, "que l'on devrait rencontrer partout, surtout dans un pays comme le nôtre où l'immense majorité professe la religion catholique", la lettre faisait le tableau de l'école, dite neutre, où la neutralité n'est que "l'exclusion systématique de tout enseignement religieux et, par suite, le discrédit jeté sur des vérités que tous les peuples ont regardées comme la base nécessaire de l'éducation". Cette prétendue neutralité, qu'à toutes les époques l'Eglise a condamnée, est, du reste, trop souvent mensongère.

A l'heure actuelle, personne ne peut le nier, un grand nombre d'écoles, solidement neutres, ont perdu ce caractère. Les instituteurs qui les dirigent ne se font pas scrupule d'outrepasser la loi de leurs élèves, et ils commettent cet inqualifiable abus de confiance, soit par les livres classiques, soit par l'enseignement oral, soit par mille autres industries que leur impie leur suggère."

La lettre pastorale estime que les parents, s'ils sont forcés d'envoyer leurs enfants dans ces établissements, ont le droit et le devoir de surveiller l'école.

"Rien de ce qui est mis entre les mains et sous les yeux de vos enfants ne doit échapper à votre sollicitude : livres, cahiers, images, tout doit être contrôlé par vous."

"Quatre le péril de la foi, il y a le péril de la vertu ; vous devez vous en préoccuper aussi, surtout s'il s'agit de ces écoles mixtes, où l'on pratique, par le mélange des enfants des deux sexes, un système d'éducation contraire à la morale et tout à fait indigne d'un peuple civilisé."

En conséquence, les cardinaux, archevêques et évêques de France engagent les pères de famille à se former en association, afin de pouvoir exercer plus facilement cette indispensable surveillance. Ils donnent la liste des livres dangereux par leur esprit de mensonge et qu'on ne doit en aucun cas laisser entre les mains des enfants.

L'Association des instituteurs des écoles primaires se déclare diffamée par la lettre pastorale. Elle intente une action civile au montant de 5.000 francs à chacun des prêtres signataires de cette lettre, en se basant principalement sur le passage relatif aux écoles mixtes et au mélange des enfants des deux sexes, "qui est contraire à la morale".

Il est évident que cette question des écoles va occuper une place considérable dans la prochaine lutte électorale et que les radicaux l'utiliseront pour accentuer l'indifférence croissante de leurs électeurs.

Monsieur Amette, archevêque de Paris, a envoyé hier, aux membres du clergé, une lettre pastorale au sujet de la question des écoles. L'archevêque déclare que l'école française n'a pas l'intention qu'on lui prête de déclarer la guerre aux écoles publiques, mais désire simplement attirer l'attention sur le fait que dans un certain nombre d'écoles on organise une véritable guerre à la religion. Prévenir, dit Monsieur Amette, que l'on ne peut dénoncer l'irréligion d'une école, sans s'attaquer directement à la république, équivaut à déclarer qu'il existe un système dont l'existence même repose sur l'impunité et l'athéisme. L'Eglise n'admet pas avoir demandé à la république d'appliquer aux écoles un de ses plus chers principes : respect de la liberté de conscience.

La conduite de l'épiscopat français, dit Monsieur Amette, n'est pas dictée par Rome.

A TRAVERS LE MONDE

ELECTIONS GENERALES.

Londres, 10. — On prédit que les élections générales en Angleterre auront lieu en janvier.

REBUFFADE.

Rome, 10. — La reine Hélène d'Italie a refusé de recevoir une délégation de suffragettes.

EN COLLISION.

Le Havre, 10. — Le paquebot La Lorraine est venu en collision avec le str St-Barthélemy, près du Havre.

LE BUDGET ANGLAIS.

Londres, 10. — Le budget anglais a été la première fois à la Chambre des Lords aujourd'hui. La première lecture n'est rien qu'une formalité et n'a donné lieu à aucune critique ni à aucune discussion. Le budget sera présenté pour une seconde lecture le 22 novembre date à laquelle sera décidé le sort du fameux projet de loi.

UN TERRIBLE ENGREN.

Vienne, 10. — Un ingénieur autrichien du nom de Bertach vient d'inventer une petite torpille aérienne qui peut être lancée avec un fusil ordinaire.

L'inventeur prétend que cet engin peut détruire n'importe quel ballon naviguant à moins de trois mille pieds d'altitude. Les gouvernements autrichien et allemand en négocient l'achat.

LE CHOLERA.

Washington, 10. — Le choléra a envahi le côté allemand de la frontière russe. D'après un rapport officiel 22 cas et 7 décès auraient été jusqu'ici rapportés.

CONSISTOIRE REMIS.

Londres, 10. — Le consistoire convoqué pour le mois de décembre a été remis à plus tard. Il aura lieu dans les deux premières semaines de janvier. On garde le plus grand secret sur la personne des candidats au cardinalat. Cependant on intrigue beaucoup, paraît-il pour que soit créé un cardinal américain. Les autorités du Vatican ne croient pas que ces spéculations aboutissent.

LA CHARTREUSE.

Budapest, Hongrie, 10. — On annonce que les pères chartreux, en ce moment établis à Tarragona, Espagne, ont l'intention de venir se fixer dans le voisinage de Budapest pour y fabriquer leur célèbre liqueur.

Il paraît que le climat de l'Espagne n'est pas du tout favorable à la culture des herbes nécessaires et que les craintes des pères ont été éveillées par les manifestations anticléricales qui ont eu lieu récemment dans ce pays.

MANUEL EN VOYAGE.

Madrid, 10. — Le roi Manuel du Portugal, qui se rend à Londres pour visiter le roi Édouard VII, est arrivé ici. La réception du roi du Portugal comprendra une revue des troupes espagnoles, un échec royal et une visite à Tolède, l'ancienne résidence des rois de Castille.

AU MAROC.

Melilla, 10. — Après un jour de manœuvre, la division de l'infanterie Carlos s'est emparée d'un point stratégique à Hidiem. L'ennemi s'est enfui sans laisser un seul coup de fusil.

Un escadron du régiment du roi a eu peu après un engagement avec les Kaïllys. Dans une brillante charge, plusieurs officiers ont été tués.

RELATIONS FRANCO-AMERICAINES.

Paris, 10. — M. Ernest Hanotaux, l'ancien ministre des affaires étrangères, vient d'être élu président de la commission récemment créée dans le but de développer les relations politiques, économiques, littéraires et artistiques entre la France et les Etats-Unis.

Le général Bruyère, M. Leroy-Beaulieu et le vicomte Robert de Laizer, membres de la commission, ont été nommés par le marquis de Breuille le secrétaire de cette commission. Celle-ci commencera bientôt la publication d'une œuvre hebdomadaire qui sera consacrée au développement des relations franco-américaines.

CONTRE LA REVOLUTION.

St-Domingue, 10. — On apprend de source autorisée que le gouvernement dominicain dispose maintenant de 1.200 hommes de troupes disciplinées de Monte-Christi à Dajon et qui, d'ici une semaine, seront prêtes à écraser les révolutionnaires.

DECORES.

New York, 10. — Au consulat général de France, MM. Wilbur et Orville Wright, récemment promus chevaliers de la Légion d'honneur, ont reçu la croix des mains de M. Etienne Lanet, consul général.

NOTRE POPULATION.

St-Jean, N. B., 10. — Le commissaire Combs, de l'armée du Salut, a écrit d'une conférence à l'effet que dans dix ans le Canada aura une population de 15.000.000 et dans 50 ans 50.000.000.

PAS DE GOUTE.

Ottawa, 10. — Les commissaires du Port de Montréal viennent de demander la bagatelle de \$18.000.000 pour améliorer le port de la métropole.

UNE PREDICTION.

Dubila, 10. — M. T. P. Connor, prédit que dans dix ans les lords propriétaires auront vécu.

MAL DESIGNE.

Montréal, 10. — Au cours de son discours à l'inauguration de l'arsenal du 50e à Montréal, Sir Fred. Borden a déclaré que l'expression l'armée canadienne était une mauvaise expression pour désigner la milice canadienne.

L'ESPRIT MILITAIRE

une ligne qui s'est chargée d'encourager la milice scolaire.

Ottawa, 9. — Spéciale. — Une députée nationale, fondée à Toronto, a été reçue hier par le premier ministre et son collègue du ministère de la milice. Cette ligne doit aider le gouvernement pour l'exécution du projet d'améliorer et défendre le système d'entraînement militaire parmi les enfants d'école.

Hennessy

— C'est tout ce que vous devez savoir de ce

Brandy

La décadence En pleine mer

des colonies françaises et ce qui en est la cause. Les populations de St-Pierre et Miquelon émigrent vers le Canada

Paris, 10. — Tout récemment, un grand nombre de colonies françaises, ont été atteintes par la décadence, surtout dans le cas des colonies des Indes Occidentales.

Le commerce à la Martinique était de \$3.400.000 en 1882, et de seulement de \$6.800.000 en 1907. A la Guadeloupe, la diminution a été de \$13.600.000 en 1882, à \$5.800.000 en 1907 ; à Réunion, \$11.800.000 à \$4.400.000. A la Guinée Française, d'après M. Deschanel, il n'y a eu aucun progrès depuis trois siècles. St-Pierre et Miquelon sont dans le même état de décadence.

Dans toutes les vieilles colonies, a dit M. Deschanel, c'est la même histoire. Les causes sont l'organisation politique et administrative arriérée, l'antagonisme et les luttes de races, l'instabilité des gouvernements — il y en a eu 45 gouvernements dans la Guinée française, pendant un nombre égal d'années — l'irrégularité des finances et des scandales dans l'administration de la justice.

Ces colonies, continue M. Deschanel, vivent sous des décrets et non pas de lois organiques. La décadence économique a été due en grande partie au régime de Douanes, par lequel les produits français extraient dans les colonies françaises sans payer de droits tandis que les produits coloniaux entrent en France devant payer les mêmes taxes qu'ils venaient des pays étrangers.

Deux contrats

Ottawa, 9. — Spéciale. — Le département des travaux publics a accordé à M. Damien Lalonde, le contrat pour l'agrandissement de l'entrepôt des douanes, à Montréal, au prix de \$3.727, aussi à M. Eugène Plénaud, pour réparations du bris-lames à St-Liguori de Montcalm, au prix de \$1.185.

Canadien Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les ateliers de Charpentiers complètement équipés par nous avec les outils les plus modernes pour le travail du bois. Nous sommes agents pour les principales manufactures Canadiennes et Américaines.

Canadian Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les ateliers de Charpentiers complètement équipés par nous avec les outils les plus modernes pour le travail du bois. Nous sommes agents pour les principales manufactures Canadiennes et Américaines.

Canadian Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les ateliers de Charpentiers complètement équipés par nous avec les outils les plus modernes pour le travail du bois. Nous sommes agents pour les principales manufactures Canadiennes et Américaines.

Canadian Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les ateliers de Charpentiers complètement équipés par nous avec les outils les plus modernes pour le travail du bois. Nous sommes agents pour les principales manufactures Canadiennes et Américaines.

Canadian Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les ateliers de Charpentiers complètement équipés par nous avec les outils les plus modernes pour le travail du bois. Nous sommes agents pour les principales manufactures Canadiennes et Américaines.

Canadian Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les ateliers de Charpentiers complètement équipés par nous avec les outils les plus modernes pour le travail du bois. Nous sommes agents pour les principales manufactures Canadiennes et Américaines.

Canadian Fairbanks Company Limited MONTREAL

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

Les Œufs sont Rares et se Vendent Très Cher

C'est le bon temps d'en augmenter la production en vous procurant un de nos

BROYEURS D'OS "MANN" AMÉLIORÉS.

Nous en avons de différentes capacités, depuis 1 lb jusqu'à 500 lbs à l'heure pour fonctionner à la main ou avec pouvoir.

Ces machines sont garanties pour donner un travail de première classe sous tous rapports. Elles sont de construction forte et solide.

Catalogues et Prix sur demande.

LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'EPARGNE

HAUTE-VILLE, Bureau-Chef, 21 rue St-Joseph
ST-ROCH, 75 rue St-Joseph
ST-JEAN-BAPTISTE, 101 rue St-Joseph
ST-JEAN-BAPTISTE, 101 rue St-Joseph
ST-JEAN-BAPTISTE, 101 rue St-Joseph
ST-JEAN-BAPTISTE, 101 rue St-Joseph

Les Succursales de St-Roch, St-Jean-Baptiste et St-Jean-Baptiste sont ouvertes les Samedi et Lundi de 10 h. à 2 h. 30 heures

Intérêt accordé du jour même du dépôt et sur la balance de chaque jour

A Lévis

Pour Noël. — Vêpres solennelles. — Notes sociales. — A l'Hôtel-Dieu.

Pour Noël.

Le chœur de l'orgue, sous la direction de M. Henri Bernier, prépare pour la fête de Noël, la magnifique messe à deux voix dite le dimanche de Noël. Il y aura pratique générale du chœur de 10 h. à 11 h. à l'église et au lieu ordinaire.

Vêpres solennelles.

Notre jeune artiste lévisien, M. Bernier, prépare aussi le chœur de Noël, qui sera chanté le dimanche de Noël. Il y aura pratique générale du chœur de 10 h. à 11 h. à l'église et au lieu ordinaire.

Notes sociales.

Mlle Blanche Gosselin, fille de M. Narcisse Gosselin, inspecteur municipal de Lévis, est de retour d'un voyage de deux mois, à Fraserville, chez son oncle, M. William Leachman.

M. Téléphore Beaulieu, président de la Cie Maritime et Industrielle, qui a la malheureuse habitude de prendre du malin.

M. Cha Moisan, entrepreneur de pompes funèbres de Lévis, a été élu dimanche l'effet d'une sympathie dévouée à l'occasion de son anniversaire de naissance. On a présenté à M. Moisan un magnifique service à l'eau en argent pour commémorer cet anniversaire.

A l'Hôtel-Dieu.

M. Georges Després, 24, qui avait été transporté à l'Hôtel-Dieu par ambulance de M. Cha Moisan a subi une opération hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Le jeune Lucien Lecours, fils de M. Joseph Lecours, marchand, à Villeneuve, est de retour de son voyage de deux mois, à Fraserville, chez son oncle, M. William Leachman.

M. Cha Moisan, entrepreneur de pompes funèbres de Lévis, a été élu dimanche l'effet d'une sympathie dévouée à l'occasion de son anniversaire de naissance. On a présenté à M. Moisan un magnifique service à l'eau en argent pour commémorer cet anniversaire.

A Saint-Roch

Trottoir permanent. — Encore des plaintes. — Crise épileptique. — Contre la loi. — Trait d'honnêteté. — Notes d'or.

Trottoir permanent.

Les ouvriers de MM. Blais & Frigon sont occupés à faire un trottoir permanent en face de la propriété de MM. A. et L. Leclerc, de la rue Saint-Joseph.

Encore des plaintes.

Ce n'est pas sans raison qu'on se plaint de la vilaine habitude prise par certains habitants du théâtre, d'oublier que les latrines publiques ne sont pas en arrière des cabanes des "revendeurs", mais bien en arrière du poste de police.

Il serait bon que la police s'occupât un peu de la chose, afin de faire cesser cet abus.

Crise épileptique.

Le jeune Wilfrid Beaudet, 17 ans, a eu une forte crise épileptique hier soir, sur la rue St-Hélène. L'ami qui l'accompagnait le reconduisit à sa pension.

Contre la loi.

Les habitants de certain restaurant, — salle à manger, — ne se gênent guère d'avouer qu'ils ont de la bière en réserve et qu'ils ne l'ont pas encore payée. On dit même qu'il se passe d'étranges choses dans cet établissement que la police ferait bien de surveiller.

Des citoyens influents du quartier nous disent qu'on devrait exercer une plus étroite surveillance sur ces salles à manger et autres petits magasins.

Trait d'honnêteté.

Un jeune homme au nom de W. J. Pianta a accompli hier soir, un trait d'honnêteté qui mérite une mention spéciale.

Il se promenait sur la rue St-Joseph avec quelques amis, quand au coin de la rue Laliberté il trouva un porte-monnaie contenant trente dollars et autres menus objets. Ne sachant trop quel faire de ce porte-monnaie et ne connaissant pas le propriétaire, il mit l'objet trouvé dans sa poche et continua son chemin.

En face du presbytère de St-Roch, il vit une femme, Mme Yvonne, qui cherchait tout désespérément son porte-monnaie qu'elle venait de perdre.

Le jeune Pianta s'avança alors et remit à la pauvre femme le porte-monnaie intact. Il reçut un billet d'un dollar comme récompense de son acte d'honnêteté.

Notes d'or.

La coquette chapelle de l'hospice St-Antoine avait été joliment ornée hier matin, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme Pierre Racine, domiciliés au No 22 de la rue de Valenciennes.

La messe a été célébrée à 9 heures et les heureux jubilaires étaient accompagnés de leurs nombreux parents et amis. Il y eut du beau chant durant l'office, après lequel on se rendit au domicile des vénérables vieillards, où un somptueux déjeuner fut servi aux convives, au nombre de plus de soixante-cinq.

Une magnifique adresse, accompagnée de riches et nombreux cadeaux fut présentée aux jubilaires. Il y eut plusieurs discours et la journée se passa on ne peut mieux. Toutes nos félicitations aux vénérables jubilaires.

CHAPEAUX POUR DAMES

M. et Madame L. F. Montreuil, marchands de modes, No 34, rue Sous-le-Port, Basse-Ville, invitent leur nombreuse clientèle à venir à leur magasin, visiter leurs jolis chapeaux garnis et non garnis pour dames. Leur stock pour l'automne comprend la plus haute nouveauté dans les chapeaux, plumes, ailes, voiles, rubans, ornements de toutes sortes, etc.

Des modistes très compétentes sont à la disposition de la clientèle.

Les prix sont modérés.

L. F. MONTEUIL, 34 rue Sous-le-Port, Basse-Ville.

3 nov 1 m. d-p ou 6c

ARTHUR PAQUET

manufacturier d'orfèvreries

55-57 RUE SAINT-JOSEPH

A vingt ouvriers expérimentés (chaque un spécialisé) qui sont toujours à vos ordres pour la fabrication de bagues, broches, monogrammes, bijoux, etc.

Attention toute spéciale pour tout ouvrage sur commande.

Nov 8, 0.

A l'occasion d'un mariage

Samedi dernier 2 y a eu une jolie fête intime à l'occasion de la célébration de la "Vierge" à l'occasion du prochain mariage d'un confrère, M. Téléphore Barrette, typographe. Il y eut présentation d'un superbe service de vaisselle, donné par les patrons et employés de cette imprimerie, après quoi tous se sont rendus à la résidence de M. Barrette et se sont divertis toute l'après-midi.

M. Barrette doit s'unir dans les deux jours du mariage le 15 novembre prochain, avec Mlle Alice Poulin, fille de M. Elzéar Poulin.

La construction

M. H. F. St-Germain, employé au département de la Marine et des Pêcheries, est à faire construire sur la Côte des Pêches, à Beauport, une grande résidence à deux étages.

Les fondations sont en voie de construction.

A Saint-Jean-Baptiste

Nouveau directeur. — Imprudent. — A l'Olympia. — Le conventum.

Nouveau directeur.

A une réunion des membres de l'Union Musicale, tenue récemment, M. Arthur Robitaille a été élu directeur de l'Union, en remplacement de feu Edgar Dugal.

Imprudent.

Ce matin, vers 7 h. 30, un train électrique descendant la rue Saint-Jean, à la vitesse pendant qu'un bandin d'une machine d'ascenseur se trouvait sur le rétroviseur d'arrière. La police devait arrêter ces petits imprudentes qui exposent ainsi leur vie et celle d'autrui.

A l'Olympia.

Depuis quelques soirs les passants sur la rue Saint-Jean — de même que

Argente à Prêter

Par petits ou gros montants, sur propriétés de ville, sur terres ainsi qu'aux fabriques.

S'adresser ROCK REALTY CO., Bloc Morin, Côte de la Montagne.

Empruntez de l'Argent

Argent à prêter aux gens sérieux sans garantie. Nous garantissons votre billet pour n'importe quel montant de \$10.00 à \$100.00 et de cette manière vous pourrez le faire escompter promptement à la banque et obtenir l'argent nécessaire que vous pourrez rencontrer par petits montants mensuels.

ROCK REALTY CO.

BLOC MORIN

Côte de la Montagne.

La Chambre de Commerce

demandera à la Commission du Havre la construction d'un grand entrepôt frigorifique et fait une recommandation au sujet du projet d'une exposition un voyage à Montréal

La séance d'hier, à la Chambre de Commerce, a été de courte durée, et peu de membres y assistaient.

Le fauteuil a été occupé par M. Th. Hethington; le premier vice-président, M. G. A. Vaudry était à son siège. On y remarquait également MM. Eugène Leclerc, M. P. P. Victor Châteaueuv, M. Joseph, Jos. Côté, H. D'Heulecourt, H. C. Faguy, J. A. Kirouac, J. P. Guay, E. Montreuil, D. Matte, O. Pouliot, J. B. Morissette, Eug. Piché, E. Scott, J. A. Marsh, L. Anger, C. A. Paradis et T. Levasseur, secrétaire.

Le président, après approbation des minutes, donne lecture du rapport de la dernière séance du conseil de la Chambre où il est question du voyage du "Lady Grey" au banc de Beaujeu, alors que l'honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries, M. Brodeur, était présent, de même que les membres de la Commission du Havre et de la Chambre de Commerce, et des discours importants prononcés par les orateurs de la circonstance et d'autres sujets, entre autres la délégation au sujet de la construction d'un entrepôt frigorifique.

UN REFRIGERATEUR

M. Victor Châteaueuv se lève ensuite et propose la résolution suivante, qui s'explique par elle-même.

Proposé par M. V. Châteaueuv, appuyé par M. Montreuil Joseph:

Considérant que par l'incendie du 16 octobre dernier, la ville de Québec se trouve dépourvue de hangar frigorifique.

Considérant qu'il est d'une absolue nécessité d'avoir un réfrigérateur pour l'exportation des marchandises périssables, telles que le beurre, fromage, oeufs, fruits, etc., qui constituent un des principaux commerces du Canada et le plus important de la province de Québec.

Considérant que le commerce de Québec demande absolument un hangar du genre pour conserver tous les produits périssables ci-haut mentionnés.

Considérant qu'un système d'hangar frigorifique est une partie absolue nécessaire de l'outillage d'un port d'exportation.

Considérant que le hangar détruit par l'incendie du 16 octobre était trop petit pour satisfaire aux exigences du commerce, et surtout de celui de l'exportation.

Résolu que cette Chambre envoie délégation auprès de la Commission du Havre, pour lui représenter: le besoin pressant d'avoir un hangar frigorifique et lui demander de le construire pour qu'il soit prêt au mois de mai prochain; aussi de le construire d'un coût double de celui qui a été détruit, en vue de l'exportation future du beurre et du fromage et autres produits périssables par le départ de Québec, et aussi en vue des besoins toujours croissant et plus en plus exigeants du commerce local de la ville qui contribuera à payer une grande partie des frais d'administration et des intérêts.

Résolu que cette délégation soit composée du président, ainsi que de l'hon. M. R. Turner et de MM. L. Levesque, V. Châteaueuv, M. Joseph, A. B. Dupuis, P. J. Razin, Jos. Côté, O. Laroche Jacques et Eug. Leclerc, et que le secrétaire reçoive instruction d'écrire immédiatement au président de la Commission du Havre pour lui demander de vouloir bien recevoir cette délégation et fixer le jour et l'heure de l'entrevue.

L'EXPOSITION DE QUEBEC

Il est ensuite question d'une grande exposition provinciale à Québec, en 1910, et à cet effet la résolution suivante est proposée et adoptée:

CE SOIR: M. H. C. Faguy, appuyé par M. Eug. Leclerc.

Considérant qu'une exposition agricole et industrielle donne de l'essor au commerce, contribue au développement et au développement matériel d'une localité.

Considérant qu'il y a déjà plusieurs années que Québec n'a pas été favorisé d'une exposition agricole et industrielle.

Résolu que cette Chambre approuve avec plaisir la Compagnie d'Exposition de Québec a décidé de se remettre à l'œuvre et d'organiser pour l'année prochaine une importante exposition des produits de l'agriculture et de l'industrie dans la province de Québec.

Résolu que cette Chambre recommande fortement au Conseil de ville de solliciter par une subvention aussi libérale et généreuse que peut le permettre l'état de nos finances, les louables efforts de la Compagnie d'Exposition de Québec dans cette direction, et que copie de cette résolution soit adressée par le secrétaire de cette Chambre au maire et aux députés de la cité de Québec.

LE PORT DE MONTRÉAL

M. J. A. Kirouac suggère que dans l'intérêt des hommes d'affaires, une excursion soit organisée pour visiter le port de Montréal durant le mois d'octobre.

M. Kirouac, donne lecture, à l'appui de son projet, d'une lettre de M. J. J. Hone, Jr, agent général du Pacifique Canadien, disant qu'il serait prêt à mettre à la disposition des excursionnistes un train spécial quittant Québec le samedi matin à 8 h. 30, arrivant à la gare de Vigor à midi et demie, l'après-midi à la gare de St-Joseph, pour visiter les travaux accomplis dans le port de Montréal, avec d'un part à 5 h. et retour à Québec à 10 h. le même soir. M. Kirouac croit que samedi le 20 novembre pourrait convenir.

M. Jos. Côté suggère qu'on pourrait faire visiter à Montréal les membres du Board of Trade de New-York après l'obtention de plus amples informations.

Gin "Gold Finch"

— DE —

HERMAN JANSEN de Shiedam

UN GIN TRES VIEUX

Le seul Gin dont chaque bouteille porte le timbre de garantie de la municipalité de Schiedam.

EN VENTE PARTOUT

DISTRIBUTEURS EN GROS

LAPORTE, MARTIN & Cie., Ltée.

MONTREAL

DANS L'ACTUALITE

M. EDWIN-J. MORGAN, Secrétaire du 7e district militaire et de l'Association des Vétérans de Québec.

vières, puisqu'il y aura toujours des patrons et des ouvriers, à assurer la bonne entente entre ces deux factions qui doivent être amies.

Congrès annuel.

Le congrès annuel de la Fédération Américaine du Travail est commencé hier, à Toronto.

L'on s'attend à ce que cette grande réunion des représentants du travail syndiqué de l'Amérique prenne une décision décisive relativement à l'action politique indépendante et arrête un programme de réformes sociales précises.

Elle se retire.

L'Union typographique No 174, de Montréal, nous apprend-on, a retiré ses délégués du Conseil des Métiers et du Travail.

MM. Alney et McClelland ont été chargés de rencontrer les officiers et membres de cette union, ce qu'ils ont fait samedi soir.

Après des explications sur les causes qui ont décidé l'union à retirer sa délégation du corps central ouvrier de Montréal, et la réponse des représentants du Conseil, ceux-ci se sont retirés, persuadés que l'union de Montréal comprendrait que son devoir est de se rallier au Conseil.

SALLE LOYOLA

(35, D'AUTEUIL)

LE 15 ET 16 NOVEMBRE, A 3 H. P. M.

Conférence avec projections lumineuses sur la carrière merveilleuse de la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

La partie artistique sera remplie par Mlle Angèle Giguère, accompagnée de Mme Alwyn Taschereau, qui chantera "Jeanne d'Arc à Rouen", de Luigi Bordese, par Mlle Béatrice Huard, qui déclinera le "Cœur de Jeanne d'Arc", de Bédier; par le concours musical de Mlle Laura Falardeau, de M. Joseph Gervais, ayant pour accompagnatrice Mlle A. Lebel. M. Omer Godbout donnera une monologie.

On peut se procurer des billets d'entrée, 15 cents, au Loyola, toutes les après-midis de cette semaine.

IL FAUT DE LA PLACE

Ayant acheté un job immense que je mettrai en vente à la fin de la semaine, les chapeaux pour dames seront vendus à des prix incroyables. 15 cts. Chapeaux pour dames, 25 et 35 cts. Venez faire votre choix.

Au Magasin des Jolis, chez T. D. DUBUC, 228, St-Jean.

6-4 ts.

A la Bourse du Travail. — A la salle Patoin. — A Beauport. — Assemblée ouvrière. — A Magog. — Bravo, les amis. — Congrès annuel. — Elle se retire.

A la Bourse du Travail.

CE SOIR: Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégisiers. — Fraternité des tailleurs de cuir. — Union nationale des peintres.

DEMAIN SOIR: Union nationale des briquetiers, maçons et plâtriers.

Pratiqué nationale No 1 des employés de tramways.

A la salle Patoin.

DEMAIN SOIR: Assemblée. Paire de chevaux du travail indépendant.

CE SOIR: Union canadienne des maçons, briquetiers et plâtriers No 1.

Assemblée ouvrière.

C'est demain soir, à 8 heures précises, que doit avoir lieu à la Bourse du Travail, 3ème étage, l'assemblée réunissant les membres de la Fraternité nationale des employés de tramways. Il n'est pas besoin d'insister sur la nécessité qu'il y a pour tous les membres d'assister à l'assemblée, car c'est là où les membres doivent discuter leurs intérêts et non ceux de leur rue ou d'ailleurs. S'agit de défrayer, payer de sa personne pour assurer le succès de son union, c'est l'acte d'un unioniste sérieux et convaincu.

A Magog.

Un malade aériel règne parmi la population de Magog, par suite de la hausse subite affectée dans le prix du coton et dont le résultat fait craindre une nouvelle crise aux indus et aux habitants de la ville qui en conséquence seraient forcés de suspendre leurs opérations.

Bravo, les amis.

Dans le compte rendu d'une séance du Comité général du parti ouvrier, publié par un confrère de Montréal, nous lisons ce qui suit:

Il est lu une lettre de M. Alph. Ouellette, du parti socialiste, demandant sa réadmission au parti ouvrier. Il est répondu à M. Ouellette qu'il est libre de se présenter à n'importe quel club pour se faire admettre membre du parti, mais il aura au préalable, toutefois, à abandonner le parti socialiste, car la constitution du parti ouvrier interdit à ses membres de faire partie d'aucun autre groupement politique, et M. Ouellette ne se soumettra pas à ce règlement.

Nous ne pouvons que féliciter les membres de ce comité de cette décision, car les ouvriers du Canada n'ont que faire du socialisme et de ses doctrines dangereuses.

Toutes les associations ouvrières devraient suivre l'exemple donné et se liguer contre ce parti exécrable qui a été la terreur et la ruine partout où il a été répandu.

Elles doivent rendre, nos unions ou-

BISCUITS A THE

XXX PICHET

POSITIVEMENT LES MEILLEURS

En vente à 10c la lb.

Chez tous les Bons Epiciers

JOS. COTE

Importateur d'articles de fumeurs et marchands de tabac, biscuits et confiseries en gros

188, RUE ST-JEAN

TÉLÉPHONE: 1272

SUCCURSALE: 179, Rue St-Joseph, Québec

VENDREDI

De 9 hrs. à 11 hrs. (seulement)

2500 verges D'ETOF-FES A ROBES valant \$1.00 et \$1.15 seront offertes, pour : : : : :

69c

AU MAGASIN DU PROGRES

Renaud & Giguère

382, RUE ST-JEAN.

Pour une seule verge ne sera vendue ni avant ni après l'heure mentionnée.

PLUS DE CHEVEUX GRIS

Avec le RESTAURATEUR DE ROSSON

seigneur le cheveu, le souplesse et la couleur, le brillant et le red de la jeunesse.

En vente dans les Principales Pharmacies

THE JOLIETTE CHEMICAL, CO. LTD, JOLIETTE, CN.

AU DIABLE LES PROFITS!

Nos prix sont tellement modiques pour la qualité que nous donnons, que c'est un problème pour nos confrères, de vendre aussi bon marché que nous. Nos profits viennent des grandes quantités que nous achetons, des escomptes que nous prenons, et de notre expérience de trente années de succès, aidés du capital nécessaire.

NOS PRIX SONT INTERESSANTS

MARINADES HYTHU, SEAUX 19 LBS. 75c
3 CANISTRES, POIS VERTS RIVERDALE, SUPERBES, POUR 25c
FARINE FINE ROSE, QUART DE 100 LB. \$3.50
POMMES WEALTHY, LE GRAND QUART \$3.50

Epicerie ELZEAR TURCOTTE, Marchands de Vins

RUES DESFOSSÉS GRANT ET OCTAVE, QUEBEC.

Myrand & Pouliot

215, rue St-Joseph, St Roch

Nos prix sont la meilleure invitation faite à l'acheteur.

La stagnation dans le commerce est une mauvaise affaire, nous n'en voulons point. Les choses aussi bien que les hommes ne peuvent rester stationnaires. Ce qui est en route est poussé par celui qui part à son tour, et lui fait avancer ou se mettre de côté. Nous en agissons ainsi avec nos marchandises, aussitôt arrivées au magasin il faut qu'elles sortent. Les prix sont faits en conséquence.

Gants de Tricot ou de Cachemire, 19c la paire

Nous vous avons préparé une occasion dans le rayon des gants pour dames, qui sera longtemps le sujet des conversations. Un excellent gant de tricot ou de cachemire, ce que vous payez toujours 35c et 40c pour 19c la paire à choisir.

Chaussures pour Hommes

Tres belle qualité de bas de laine noire pour hommes.

Valeur 50c pour 25c

Gilets de Fantaisie

Venez choisir un de nos gilets de fantaisie pour messieurs, nous les offrons cette semaine à \$1.89

Manchons Ouverts

Vous connaissez certainement ce nouveau modèle de manchon large et tombant, si vous en désirez un, nous sommes à votre disposition.

Paletots en Peaux de Chats Sauvages.

En ce qui regarde le rayon des paletots de fourrures de toutes sortes, nous ne craignons pas de dire que nous sommes à la tête du commerce, mais nos paletots de chats sauvages sont supérieurs à tous. Choisis et confectionnés sous notre propre surveillance, nous les garantissons en tout point.

Doublures de Fourrures

Toutes les sortes de fourrures et toute l'école des prix voilà ce que nous pouvons vous offrir de nos doublures pour paletots.

Paletots de Drap

Au rayon des confections nous avons les paletots de toutes les grandeurs, prêts à recevoir collet et doublure de pelletterie.

Collets de Fourrures

De Mouton de Perse, Castor, Loure, etc., ou n'importe quelle sorte que vous préférez, préparés et posés à quelques heures d'avis.

Belle Occasion de Confections pour Hommes, Grandeur 32 à 42

Lors même que vous auriez décidé de ne pas faire l'achat d'un complet pour les fêtes, vous changerez certainement d'avis, en venant voir les lignes que nous offrons dans le moment, qualité ne valant pas moins de \$20.00 pour \$5.95

Complets pour garçons (3 pièces)

Venez examiner nos complets pour garçons (3 pièces) il suffit de les voir pour les acheter.

..... \$4.49

Au Commerce.

Les marchands de la campagne désireux de faire de l'argent dans les confections (hardes faites) n'ont pas de plus belles occasions que d'acheter nos pardessus pour monsieur \$9.00 et \$10.00 pour \$5.55

Myrand & Pouliot

215 rue St-Joseph, ST-ROCH

Paletots de Couleur

N'oubliez pas que nous vendons le plus bel assortiment de paletots de couleur pour dames à 15 p. c. moins cher que le prix du gros.

Myrand & Pouliot

215 rue St-Joseph, ST-ROCH



TEMPERATURE
OBSERVATOIRE
LE TORONTO
10 nov. 1909
PROGNOSTICS:
Vent modéré
temps beau et frais.

Incident baroque

La digestion du dîner d'état offert hier à Spencer Wood, ne devrait pas, à ce qu'il semble, avoir fatigué l'estomac du sénateur Landry, puisqu'il n'a pu y prendre part, il est parti sans se mettre à table.

Mais si son estomac reste libre, sa rate paraît devoir en souffrir, car il est parti sans insister sur le délicat menu offert par le lieutenant-gouverneur à ses hôtes, ce n'est pas manque d'appétit, ni parce qu'il est ennemi de ces cérémonies mais, bien au contraire, parce qu'il a trouvé la cérémonie insuffisante à son endroit : ce qu'il n'a pu avaler, c'est d'être placé à table en dessous de l'hon. juge Langevin.

Il a protesté au nom du protocole, lequel d'ailleurs lui donne tort ; n'en voulant pas convenir, le sénateur Landry drapé dans son ressentiment et chevauchant sa dignité, a évacué la table du banquet.

C'était pour les grands principes !

SALLE LOYOLA, 35, D'AUTEUIL
15 et 16 novembre

Conférence avec projections lumineuses sur Jeanne d'Arc.

La partie artistique sera remplie par Mlle Angéline Giguère, accompagnée de Mlle Alice Taschereau, qui chantera "Jeanne d'Arc à Rouen", de Luigi Bordèse ; par Mlle Béatrice Hamel, qui déclarera le "Coeur de Jeanne d'Arc" de Bédard ; par Mlle Laura Falardeau et Ida Blais, pianistes ; par un solo de chant de M. Joseph Grenier, ayant pour accompagnatrice Mlle A. Lebel. Un intermède comique sera donné par MM. E. Noreau et O. Godbout, de l'Union Dramatique de Québec.

On peut se procurer des billets d'entrée, 15 cts, au Loyola, toutes les après-midi de cette semaine.

AUX ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE ST-JEAN-BAPTISTE

C'est ce soir, à 8 heures, que la grande assemblée aura lieu dans la salle de l'école des Frères. Venez en foule et assistez aux conférences de classe. Que tous, les vieux, les jeunes se fassent un devoir d'y venir. Nous comptons sur une nombreuse assistance. Aucun ne doit prétendre qu'il est trop vieux, c'est précisément ce qu'il faut bon de revoir aux réunions.

Donc ce soir, à 8 heures. Venez.

Notes sociales

—Le sénateur et madame Choquette, accompagnés de Mlle Coquette (réfugiée de Québec, assistée au Parlement à Ottawa, demain.

Notes personnelles

—M. et Mme P. A. Grenier, de Montréal sont en ville.

—Le capitaine Montarville Taschereau, des Dragons Royaux Canadiens de St-Jean, P. Q., est en ville et est retourné à Montréal aujourd'hui.

—Charles Hoffman, de Ste-Henri, de passage à Québec, hier, est parti à Montréal, en destination de Winnipeg et d'Edmonton. Il se propose de passer une partie de l'hiver dans l'ouest canadien.

—Mlle Cordelia et Gladie, filles de M. Louis Canac Marquis, et Mlle Rosemarie, fille de M. Jean Paradis, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Elles ont visité New-York, Albany, Troy et plusieurs autres villes.

—Se sont enregistrés au Bureau de la Banque Nationale, Paris, France : l'hon. Rodolphe Lemieux, Ottawa ; Capitaine Hector B. Verreil, Ottawa ; M. l'abbé Étienne Bernard, Québec ; Dr E. D. Laforce, Providence, R.I.

Une assemblée à St-Lambert
Montréal, 10. — Spéciale. — Une assemblée aura lieu, jeudi, à St-Lambert, en faveur du Dr Desautels. Les honorables Gouin, Weir et autres orateurs adresseront la parole.

LE 17 NOVEMBRE

Le premier concert de la Société Symphonique (saison 1909-1910), aura lieu à l'Auditorium, le 17 novembre courant.

Pour les souscripteurs, seulement, le plan ouvre demain matin, à 10 heures ; pour le public, lundi matin le 15 courant, à 10 heures.

Une liste de souscription est déposée chez MM. Lavigueur & Huchon ou on peut enregistrer son nom et se procurer des billets supplémentaires.

L'ASSOCIATION LOYOLA

L'Association Loyola, désireuse de donner pleine satisfaction à ses membres, a fait remettre à neuf ses tables de quilles ainsi que ses tables de billards et de pool.

Avis est donné que l'acquisition des dettes contractées par suite de ces améliorations aura lieu le 30 novembre, à l'issue d'une séance dramatique et musicale où sont invités tous les amis de l'œuvre.

GRANDE ASSEMBLEE CE SOIR A la SALLE ST-PIERRE

EN FAVEUR DU CANDIDAT LIBERAL

M. Jules Patry

SIR LOMER GOUIN,
les honorables MM. Roy, Taschereau, et plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

La lutte dans St-Sauveur

se poursuit avec vigueur et enthousiasme en faveur de la candidature de M. Patry. L'union des cochers de place

un défi à M. Langlois

La lutte se poursuit active et vigoureuse dans la division électorale de St-Sauveur. M. Jules Patry, le jeune et vaillant candidat libéral, et ses amis, livrent des combats qui provoquent l'admiration de ceux qui en sont témoins, la sympathie des intéressés, le dévouement des indifférents, l'enthousiasme des fidèles au drapeau libéral. Rien ne peut les décourager, malgré les ardeurs déloyales, le dénigrement, la calomnie et le mensonge dont se servent les adversaires.

Trois assemblées ont eu lieu, hier soir, dans la division, tenue par M. Patry et ses amis, et à chaque endroit on a déclamé vivement l'adversaire qui se présente sous de fausses couleurs.

La plus importante assemblée a été tenue en plein air au comité de M. Patry à St-Malo, vis-à-vis la résidence de M. Lachapelle.

M. Horace Potvin, l'un de ces braves et honnêtes ouvriers à la tête de M. Hornidas Laramée succéda à M. Potvin, et dénonça le candidat M. Langlois, qui a honte de son drapeau puisqu'il le cache dans sa poche et dit qu'il n'a rien de mieux à offrir que son œuvre avant d'être député. Dans sa participation tout éditée dans le cœur des électeurs de St-Sauveur.

M. J. B. Carboneau, le dévoué député du Lac St-Jean, n'est pas un inconnu dans St-Sauveur. Il a été un enfant de cette division, il a été lui aussi un ouvrier avant d'être député. Dans son discours, il aime à rappeler ses jours heureux qu'il a passés dans St-Sauveur. Il rappelle tous les bienfaits qui ont été accomplis par le gouvernement de Sir Lomer Gouin dans cette localité, si pauvre jadis, mais si bien peuplée aujourd'hui, et les combats politiques qu'a livrés M. Langlois, il demande à tous de s'unir à lui que sa victoire qui est en même celle du parti libéral, soit éclatante.

M. JULES PATRY

C'était la première fois qu'il portait la parole dans St-Malo. Aussi beaucoup d'ouvriers avaient hâte de le connaître, et comme notre ami était en vogue, il eut des succès, il gagna la couleur politique de son adversaire, toutes espérances des deux baptêmes du nationalisme et de M. Langlois.

DE NE PAS DIRE LA VERITE, QUAND IL SE PROCLAME LE CANDIDAT OUVRIER.
IL N'EST PAS UN OUVRIER, PUISQU'IL EST UN PATRON DE LA COMPAGNIE GAUTHIER, LIMITEE.

M. Patry continuant son discours, flagella comme elle méritait de l'être, la conduite de M. Langlois, vis-à-vis des ouvriers, qu'il accuse encore de faire plus d'affaires des patrons que celle des ouvriers.

Je défie le candidat nationaliste, dit-il, de prouver qu'il aime plus moi la classe ouvrière.

Comme lui l'ai vécu au milieu d'elle, mon père était un ouvrier et maintenant j'en suis un.

Il me semble que mon adversaire ne devrait pas me reprocher d'être ce que je suis, car il y a bien peu de différence entre nous, mes braves amis. Vous travaillez avec vos mains, moi je gagne ma vie avec mon instruction, et cependant nous sommes les ouvriers de nos œuvres.

M. Patry fait ensuite un exposé clair et précis des œuvres du gouvernement de cette province. Il rend un juste hommage de considération et d'admiration à Sir Lomer Gouin, et termine son magnifique discours en demandant à tous les électeurs de lui accorder leurs suffrages, afin qu'il puisse porter haut et ferme le vieux drapeau libéral de la belle division de St-Sauveur. (Longs appl.)

M. Lestour Roy succéda à M. Patry. La lutte actuelle, dit-il, a une grande portée qu'on ne semble le croire.

M. Roy démasqua le jeu de M. Langlois, et après avoir fait un exposé vibrant et solide de l'œuvre de Sir Lomer Gouin, demanda aux électeurs libéraux si le premier ministre n'a pas fait tout son devoir.

L'assemblée se termina ensuite avec des cris de hurra pour Patry ; la même acclamation que l'on entendit vendredi soir, au triomphe du candidat libéral.

LA FERMETURE DES SCOPES

dans la cité de Québec, le dimanche, occupera, ce soir, le comité des règlements de la cité de Québec.

Il y aura ce soir, à l'hôtel de ville, réunion du comité municipal des règlements qui étudiera le projet de règlement présenté au conseil de ville, il y a quelques semaines, pour forcer les propriétaires de théâtres de vues animées à fermer leurs établissements le dimanche.

Ce projet de règlement fut passé en première lecture par le conseil, mais quand il revint pour subir sa seconde lecture et être adopté, quelques échevins demandèrent de le renvoyer au comité des règlements, pour l'y faire étudier, car dans leur opinion, le règlement tel que projeté allait un peu loin dans ses prescriptions sur l'observance du dimanche.

Le comité étudiera ce règlement ce soir et fera rapport au conseil tout probablement vendredi soir.

LA NUISANCE PAR LA FUMEE

cette intéressante question va être de nouveau discutée par le comité de législation

La nuisance de la fumée, qui concerne si près les manufacturiers de Québec et la population entière de la cité, sera de nouveau étudiée ce soir, tout probablement, par le Comité civique des règlements.

A diverses reprises, cette question de la nuisance de la fumée a été discutée par les membres du conseil. Il a été question de passer une loi forçant les manufacturiers à placer dans leurs usines des cheminées de fumivores qui détruiraient la nuisance par la fumée, mais une décision dans ce sens a été jusqu'ici différée.

La question va être remise à l'étude par le Comité des règlements.

ral, ami et protecteur des ouvriers. M. E. Danjou, étudiant en droit, fut le dernier orateur. Après un éloge du candidat libéral, il traita avec beaucoup de succès les différentes questions relatives à la politique sage et délicate du gouvernement Gouin, et demanda aux électeurs de prouver leur reconnaissance à ce gouvernement en votant vendredi pour son candidat qui brigue leurs suffrages.

COMME DES HIBOUX

Hier soir des amis de M. Langlois, n'ont pas eu l'air de vouloir leur collègue de couper les fils électriques, à un comité de St-Malo, où les amis de la cause libérale devaient porter la parole.

M. Langlois et ses acolytes ont évidemment peur de la trop grande lumière. Serait-ce comme les hiboux qui ne chassent que la nuit ?

Une autre grande assemblée a été tenue au comité de M. Jules Patry, à St-Sauveur, chez M. Olivier Pilon, où M. Langlois a été choisi le président.

"Il arriva, raconte Duffus à notre correspondant, que j'avais une boîte de Zam-Buk dans ma poche, m'en servant pour un léger mal à la tête et lorsque je fis mettre la main sur mes poches je ne tardai pas à le découvrir, me faisant souffrir atrocement dès les premières applications, et en un temps relativement court Zam-Buk me donna du soulagement. Je fus capable de continuer mon ouvrage et après être retourné à la maison je me sentis mieux. Le remède agit merveilleusement et en quelques jours mes douleurs se dissipèrent complètement. Je ne connais rien d'autel bon pour la guérison des brûlures, poches, coupures et autres blessures accidentelles. Les ouvriers sont exposés si souvent et dans mon opinion, une boîte de Zam-Buk doit être portée dans toutes les maisons d'ouvriers."

Il y a quelque chose de supérieur dans Zam-Buk. Le temps et les ouvriers dans toutes les branches de travail, ont prouvé sa vaste supériorité sur tous les autres remèdes employés jusque maintenant.

Nous ne sommes pas surpris que Zam-Buk soit si généralement apprécié, pendant que les autres remèdes ordinaires continuent plus ou moins de faire faillite et d'être comptés beaucoup pour assurer la supériorité de Zam-Buk. Qu'il en soit il est un fait acquis, c'est que Zam-Buk est un remède qui a été introduit depuis dix ans, il est devenu le remède par excellence dans les familles.

Pour les coupures, plaies, brûlures, eczémas, hémorroïdes, ulcères, poches, démangeaisons, sautes de peau, maux de jambes, engorgements, plaies contuses, écorchures, et toutes les maladies de la peau, Zam-Buk est, sans nul doute, un remède merveilleux.

Les pharmaciens et détaillants le vendent à 50 centimes la boîte et la M. B. C. Co. Toronto, en expédiera une boîte, franc de port, sur réception du prix, à tous ceux de nos lecteurs qui voudront avoir de la difficulté à obtenir du véritable Zam-Buk de leur pharmacien local.

Les révérends Sœurs de l'Orphelinat de St-Sauveur, Québec, ont fait l'acquisition d'un magnifique piano pour leur salle de séance. Ce riche instrument a été acheté chez

P. T. LEGARE, 273 rue St-Paul, Québec.

Stadacona donnera, assure-t-on, 70 à 80 mille de moins, à la fin de l'année.

Il y avait, hier soir, une belle assemblée à Stadacona, en faveur de M. Jules Patry. MM. Lestour Roy, Carboneau, Maréchal, Lestour, Doyenne, ont parlé et suscité un vif enthousiasme en faveur du candidat libéral.

Tous les électeurs de Stadacona étaient au comité de M. Patry, et il n'y avait pas une personne au comité de M. Langlois.

Stadacona donnera, assure-t-on, 70 à 80 mille de moins, à la fin de l'année.

Ouvriers de St-Sauveur !

SOUVENEZ-VOUS le 12 novembre prochain, c'est le parti libéral qui vous a donné :

Les écoles du soir ;
Les écoles techniques ;
La protection à l'usine contre les incendies ;
Le conseil de conciliation et d'arbitrage, en cas de grève.

Les gages les plus élevés dans les travaux publics ;
La loi des accidents du travail ;
Et qu'il étudie les problèmes de la

Diminution des heures de travail et de la
Salubrité des établissements industriels.

LA VOIE FERREE
du Canadian Northern, sur un nouveau tronçon de ligne, près de Québec

sera enlevée

Un règlement a été fait lundi à Montréal par le président Macdonald, bureau des commissaires des chemins de fer, que à l'avenir le Bureau ne tolérerait pas la coutume qu'ont les chemins de fer de construire des lignes et de venir ensuite faire approuver leurs plans une fois que le travail est fait. Comme résultante de ceci, le Canadian Northern Railway devra enlever plusieurs de ses passages à niveau sur une nouvelle ligne au nord de Québec, remettre le sol dans son état primitif, envoyer ses plans à la commission des chemins de fer, et faire approuver le travail.

Cette décision a été rendue à la suite d'une demande faite par le Canadian Northern Railway pour obtenir la permission de construire sa voie en traversant les grandes routes de la paroisse de Beauport, à cinq endroits, sur un tronçon qui court du village sur une distance de sept milles, pour aller aboutir à un moulin de pulpe dans cette paroisse. La municipalité s'est opposée à la demande et au cours des témoignages, il a découvert que déjà la voie était construite.

Le commissaire en chef Macdonald a décidé sur-le-champ que c'était la manière de procéder qui n'était pas convenable et qu'il fallait observer la règle qui prescrit qu'avant qu'une ligne soit construite, les plans doivent être approuvés par la commission. Il fit remarquer que dans la Colombie Anglaise, le Canadian Northern avait construit une ligne puis demandé ensuite son approbation, avec le résultat qu'ils avaient été forcés à défaire deux milles de la voie, et ensuite faire les travaux de la tête dans un porte-manteau et dans une boîte que la police et d'autres ont trouvés embarrassants.

Hill termina sa confession en disant qu'il a brisé et jeté dans son cabinet de toilette, l'instrument dont s'est servi André à Saint-Jean pour se donner la mort, et qu'il a enfoui la chaîne, le loquet et les deux bagues qu'il portait dans un trou, près d'une vieille maison, dans l'avenue St-Jacques, à Tiverton. Hill a fait trois voyages différents pour se débarrasser des restes de la victime.

Dans le premier, vendredi soir, 9 octobre, il a porté le tronc et les jambes à Tiverton, le lendemain matin, à 10 heures, il a retourné avec les vêtements de la morte, et le même soir, à 9 h. 30, il portait la tête dans un panier, rue Robeson à quelque cinq milles de la route du bailliage, à Tiverton, et dans une direction tout à fait opposée.

Le prisonnier a plaidé coupable à l'accusation d'homicide par imprudence et a reçu sa sentence plus tard.

"Un pharmacien peut obtenir une imitation du LINIMENT MINARD d'une maison de Toronto, à un très bas prix, et l'obtenir comme son propre produit."

Ces imitations gratuites sont les plus mauvaises que l'on puisse obtenir. Pour tout ce qui concerne le Liniment Minard, demandez le LINIMENT MINARD et vous l'obtiendrez.

NAISSANCE
PAQUET. — M. et Mme Roméo Paquet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 9 du courant, qui a reçu le nom de Joseph-Edmond-Joseph-Pierre-Roméo-Edouard.

Paroisse et marraine, M. et Mme Pierre Lachapelle, oncle et tante de l'enfant.

DECES
GIBOUX. — Est décédé, à Beauport, le 9 du courant, à l'âge de 65 ans, d'une Marie Laberge, épouse de feu Louis Giboux.

Les funérailles auront lieu le 11 du courant, à l'église de Beauport, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire à 8 h. 45. Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Giboux, 254-264, rue St-Jean.

LEÇONS
Le 9 novembre 1909, est décédé, à l'âge de 74 ans et 40 jours, M. Louis Laberge, époux de M. Laberge, décédé à Beauport, le 11 du courant, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles auront lieu le 11 du courant, à l'église de Beauport, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, le 11 du courant, à 8 h. 45. Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Giboux, 254-264, rue St-Jean.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

Les aveux

la confession tragique du professeur Hill dit que la victime aurait eu recours

à un suicide

Fall River, Mass., 10. — Spéciale. — La tête d'Amélia St-Jean a été trouvée, et le "Dr" Frank Hill a confessé son crime devant les assises. La tête de l'infortunée jeune fille était dans un buisson à l'extrémité nord de la rue Robeson, tout près du cimetière St-Patrick. Elle était enveloppée dans le jupon noir que portait la victime, le jour de sa disparition et dans un état avancé de décomposition.

Qu'est-ce qui a mené directement sa mort ? la confession de Hill ne le dit pas, et les médecins autopsistes ont été jusqu'ici incapables d'en déterminer la cause.

Schell Hill, Amélia St-Jean se serait elle-même donnée la mort, en présence de Hill terrifié, qui la dépeçait immédiatement après, pour faire disparaître les traces de la tragédie.

Volt en substance la confession de Hill, faite devant les assises de Taunton, hier après midi, par l'intermédiaire de son défenseur, l'avocat Thomas F. Higgins :

Il affirme que jeudi, le 8 octobre, un nommé Herbert Monroe, un facteur, lui avait demandé s'il pouvait fournir certaines herbes ; sur sa réponse affirmative, il fut convenu qu'une jeune fille viendrait chercher la substance en question elle-même. De fait, elle (Amélia St-Jean), se rendit le lendemain à 11 h. 40 du matin, elle se cacha le soir et revint de nouveau vers 1 heure de l'après-midi.

Sur le refus formel de Hill de la laisser, Hill prétend qu'elle se fit son propre suicide.

A la suite de quoi elle s'évanouit et tomba comme morte.

Nous continuons le récit en les paroles de Hill lui-même :

"J'essayai de la ramener pendant 2 heures, mais en vain, c'est alors que je jetai la tête et je n'eus qu'une pensée, celle de cacher le fait qu'elle était morte dans mon magasin."

"Cette terrible situation m'avait tellement bouleversé l'esprit que je perdais complètement la tête. Dans mon désespoir et sans penser aux conséquences de mon acte, j'entrepris le démemberement de son corps, en commençant par la déplier à la tête de ses vêtements. C'était vers cinq heures de l'après-midi. M'emparant d'un couteau, je fis l'amputation de la jambe droite. Alors j'entrevis toute l'horreur de ce que j'avais fait, mais je compris qu'il était trop tard pour m'arrêter dans ma besogne ; je voulais me séparer du cadavre. Je ne m'arrêtai que lorsque le démemberement fut complet, et je mis tous les membres, à l'exception de la tête dans un porte-manteau et dans une boîte que la police et d'autres ont trouvés embarrassants."

Hill termina sa confession en disant qu'il a brisé et jeté dans son cabinet de toilette, l'instrument dont s'est servi André à Saint-Jean pour se donner la mort, et qu'il a enfoui la chaîne, le loquet et les deux bagues qu'il portait dans un trou, près d'une vieille maison, dans l'avenue St-Jacques, à Tiverton. Hill a fait trois voyages différents pour se débarrasser des restes de la victime.

Dans le premier, vendredi soir, 9 octobre, il a porté le tronc et les jambes à Tiverton, le lendemain matin, à 10 heures, il a retourné avec les vêtements de la morte, et le même soir, à 9 h. 30, il portait la tête dans un panier, rue Robeson à quelque cinq milles de la route du bailliage, à Tiverton, et dans une direction tout à fait opposée.

Le prisonnier a plaidé coupable à l'accusation d'homicide par imprudence et a reçu sa sentence plus tard.

"Un pharmacien peut obtenir une imitation du LINIMENT MINARD d'une maison de Toronto, à un très bas prix, et l'obtenir comme son propre produit."

Ces imitations gratuites sont les plus mauvaises que l'on puisse obtenir. Pour tout ce qui concerne le Liniment Minard, demandez le LINIMENT MINARD et vous l'obtiendrez.

NAISSANCE
PAQUET. — M. et Mme Roméo Paquet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, le 9 du courant, qui a reçu le nom de Joseph-Edmond-Joseph-Pierre-Roméo-Edouard.

Paroisse et marraine, M. et Mme Pierre Lachapelle, oncle et tante de l'enfant.

DECES
GIBOUX. — Est décédé, à Beauport, le 9 du courant, à l'âge de 65 ans, d'une Marie Laberge, épouse de feu Louis Giboux.

Les funérailles auront lieu le 11 du courant, à l'église de Beauport, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire à 8 h. 45. Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Giboux, 254-264, rue St-Jean.

LEÇONS
Le 9 novembre 1909, est décédé, à l'âge de 74 ans et 40 jours, M. Louis Laberge, époux de M. Laberge, décédé à Beauport, le 11 du courant, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles auront lieu le 11 du courant, à l'église de Beauport, à 9 heures. Départ de la maison mortuaire, le 11 du courant, à 8 h. 45. Pour tous renseignements, s'adresser à M. J. Giboux, 254-264, rue St-Jean.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

LES BUREAUX DE MONTRÉAL sont prêts de recevoir les demandes de renseignements. Les journaux de Montréal sont prêts de reproduire.

Comité Central
DE JULES PATRY
CANDIDAT LIBÉRAL
Tous les amis de la cause libérale voudront bien se rendre au Comité Central de M. Jules Patry, ce soir, en vue de l'organisation de la lutte.

DIVISION ST-SAUVEUR
Assemblée tous les soirs à Stadacona
Au comité Central de M. JULES PATRY, chez M. Pierre Bélanger boucher.
Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Monnaie américaine
Philadelphia, 10. — On a préparé le dessin d'une nouvelle pièce de monnaie de 5 cents, nickel, qui portera l'effigie de George Washington, le premier président de la république.

Aux Anciens Elèves de St-Jean-Baptiste
T